

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Pial S.A., Lancy**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Liaudet assainissement S.A., Renens
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 21.02.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **02.05.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Liaudet assainissement S.A. , chemin du Chêne 21, 1020 Renens
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: Les actifs et passifs étant repris à titre universel par la société Liaudet assainissement S.A. à Renens, ensuite de fusion. Ils sont informés que la société Liaudet assainissement S.A. se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO). Par ordre du Conseil d'administration de Liaudet assainissement S.A.

Pierre-Ami Berney, Notaire
1006 Lausanne

(00922052)